

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2013

**DELIBERATION N° DEL005-13**

*Certifiée exécutoire par le Maire  
Publiée le .....*

L'an deux mille treize, le 11 février à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 5 février 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

**Présents :**

Mmes J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, M. BREUILLÉ, C. EGEA, C. PICCA, C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

Mme Simone BRANON-MAILLET (Pouvoir à A. C. PICCA en date du 11/02/13)  
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 06/02/13)  
M. Michel ISSINDOU (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 08/02/13)  
M. Georges MORIN (Pouvoir à P. VERRI en date du 11/02/13)  
M. Yves PERRIER (Pouvoir à J-C GUERRE-GENTON en date du 06/02/13)

**Absents excusés :**

Mmes Nadège AMBREGNI, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN et MM. Jérôme DESMOULINS, Claude SERGENT.

Mme Christiane EGEA a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Budget primitif 2013 (budget principal et budget annexe de l'eau).**

**Rapporteur : Christelle POLENTINI**

M. le Maire propose au conseil municipal :

**1) Budget "Ville"**

**Section de fonctionnement :**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 10 615 001,36 €

**Section d'investissement**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 5 011 428,62 €

## 2) Budget "Eau"

### **Section de fonctionnement :**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 778 236,54 €

### **Section d'investissement**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 983 227,28 €

M. le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le budget principal et le budget annexe de l'eau pour l'année 2013

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 19 voix pour et 5 abstentions.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 11 février 2013.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI